

**Bulletin spécial**  
**MARRAINES et PARRAINS**  
*des Arbres des Promenades*  
*de Condom, Gers*

## Éditorial

Bonjour à toutes et à tous. Ça y est... ça bouge.

Nous avons vécu trois événements importants ces dernières semaines :

- un **conseil municipal** mémorable...
- une **réunion d'information** réussie...
- et ce qui va devenir l'affaire de la décennie dans la ville de Condom.... **un rapport de la Chambre Régionale des Comptes** qui démontre exactement ce que nous disons depuis le début de ce dossier : la commune de Condom ne peut pas supporter financièrement un tel investissement.

Il y a encore de l'espoir !

Notre action continue avec plus d'ardeur que jamais.

Très cordialement,  
Chantal Fauché,  
présidente bénévole

## Sommaire

1. une membre nous questionne
2. la réunion d'information du 2 décembre
3. dernière minute au 07 décembre 2017
4. le rapport de la Chambre Régionale des Comptes

## Une membre nous questionne

*Une de nos membres nous écrit qu'elle ne comprend pas en quoi le terme « jardin public » est dégradant pour les Promenades.*

Un jardin public et des Promenades sont deux architectures végétales dont la structure et le but diffèrent. Les deux sont intéressantes : un jardin public apporte certains bienfaits à une commune, des Promenades en apportent d'autres. C'est une question de choix politique.

À Condom, le projet de la mairie va aboutir à la destruction des Promenades parce que les contraintes de l'implantation et les réglementations administratives sont telles qu'elles rendent impossible la cohabitation d'un pôle administratif et d'un office de tourisme avec nos Promenades. Un pôle administratif, un office de tourisme demandent une grande visibilité. C'est la raison pour laquelle le projet comprend toutes ces « placettes » (notons au passage que trois placettes = un parvis... cela s'appelle « jouer sur les mots » ou prendre les gens pour des imbéciles !).

À cause du projet, la moitié de la surface totale des Promenades disparaît et seule une petite moitié du linéaire d'alignements subsiste... en 2 morceaux !

Et quand on consulte le projet d'architecte, on ne peut que constater que le résultat sera une structure végétale tout à fait différente de l'existant. Les Promenades seront devenues un jardin public.

Ce projet a pour conséquence la dégradation d'un élément du patrimoine condomois pour réaliser un jardin public.

Nous trouvons dommage de détruire ces Promenades du 18<sup>ème</sup> siècle - un monument historique végétal conçu alors en accord avec l'architecture de la ville et des monuments historiques proches - pour réaliser un jardin public. Si la commune de Condom éprouve le besoin de créer un jardin public, elle devrait trouver un autre endroit. Il y aurait alors deux poumons verts dans la ville !

*Vous pouvez obtenir les plans du mois de mai à la mairie de Condom pour la somme de 11 €.*

## Réunion d'information du 2 décembre

### « ...IL Y A ENCORE DE L'ESPOIR POUR LES PROMENADES ... »

Par une suite de tracts et d'affiches, nous avons invité les Condomois-es à venir s'informer et débattre autour l'avancement du projet, porté par le conseil municipal, de réhabilitation des Promenades de Condom.

Dans une ambiance studieuse mais détendue, une cinquantaine de personnes ont répondu à notre invitation. Nous avons pu, pendant une heure, argumenter les raisons de notre refus, expliquer notre solution et échanger très librement avec les participant-e-s.

Nous tenons à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cette événement. D'autres réunions sont prévues dans les semaines à venir.

L'ASPPAR, ses missions, son rôle dans ce dossier mais aussi des informations sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) ont servi de support à la discussion qui s'est engagée. Celle-ci s'est conclue par la décision de lancer une campagne de lettre individuelle adressée aux membres du conseil municipal avec une copie à M le Préfet du Gers.

## Dernière minute au 07 décembre 2017

- Le recours au tribunal administratif vient de partir. Nous avons besoin d'argent pour payer cette deuxième facture. **3 euros par personne**. Le détail sur notre collecte de fonds est [ICI](#)

- Les autres recours sont à l'étude.

- Les lettres types sont prêtes. À vos stylos !

- « Quelle solution pour nos Promenades ? », une fiche qui résume notre position.

## Rien ne se fera sans vous...

### Les Promenades ont besoin de votre soutien

## Merci

## Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

Ce rapport a été présenté au conseil municipal en séance publique le 23 novembre dernier.

Le compte-rendu de séance est laconique : « Le conseil municipal prend acte de la communication du rapport portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Condom... » Pour nous, ce rapport arrive au bon moment : il reprend, en effet, avec une argumentation détaillée, ce que nous disons depuis deux ans à savoir que le budget de la commune ne peut pas supporter le projet de réhabilitation des Promenades.

Nous en avons retenu deux éléments (page 4) :

- « le poids de la dette est élevé ». En 2015, chaque habitant de Condom paie **1465 €** alors que, dans les communes de taille similaire, la moyenne est de 862 €.

- « Compte tenu de son faible niveau d'auto-financement et du poids de la dette communale, la chambre régionale des comptes invite la commune à prioriser ses futurs projets d'équipement. »

*Dit autrement*, à Condom, 1) le contribuable paie 70 % de plus qu'ailleurs ; 2) il va falloir choisir entre les différents projets (gendarmerie, entretien des rues, toits des bâtiments publics, Promenades) et établir des priorités.

Néanmoins les gros projets en cours dont celui des Promenades semblent continuer comme si de rien était : le conseil municipal a approuvé la modification des crédits de paiement pour les Promenades. Le total TTC passe de 6 millions d'euros à 6,8.

Nous disons depuis le début qu'il y a erreur sur les choix... une erreur d'urbanisation et une erreur d'appréciation. Nous avons proposé une rénovation des Promenades sur plusieurs années au moindre coût en gardant leur caractère patrimonial. Ce rapport nous incite à poursuivre dans ce sens.

[Le rapport complet est disponible ICI](#)